

## TROPHEE SENIORS D'ORLEANS DONNERY

**8 ET 9 SEPTEMBRE 2020**

**GOLF ORLEANS DONNERY**

Domaine de la Touche 45450 DONNERY

Tel 02 38 59 25 15 – godas.asso@gmail.com

[www.golforleanslimere.com/golfs/parcours/golf-d-orleans-donnery/](http://www.golforleanslimere.com/golfs/parcours/golf-d-orleans-donnery/)

### RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

*Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales amateurs.*

*Les conditions de ce règlement particulier prévalent sur celles des règlements généraux.*

#### 1- CONDITIONS DE PARTICIPATION

Épreuve ouverte aux joueurs répondants aux exigences des Règles du Statut d'Amateur, être licencié de la Fédération Française de Golf et s'être acquitté du « droit de jeu fédéral » de 35€ ou être licencié d'une Fédération étrangère reconnue, avoir 50 ans ou plus la veille de l'épreuve, être à jour de ses droits d'engagement à tous les Trophées / Grands Prix Seniors, remplir tous les critères sportifs d'inscription, répondre aux exigences des Règles du Statut d'Amateur, être titulaire d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique du golf en compétition ou, si le joueur a fourni un certificat en 2018 ou 2019, attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur l'espace licencié.

#### 2- FORME DE JEU

**Stroke-Play - 36 trous - 18 trous par jour** - Classement sur l'addition des 2 tours.

Une série Dames :

index inférieur à 36

Départs marques rouges

Une série Messieurs :

index inférieur à 36

Départs marques jaunes

Le champ des joueurs est limité comme suit :

Nombre total de joueurs maximum	Dont Dames minimum	Dont wild cards maximum
<b>120</b>	<b>27</b>	<b>12</b>

Si le nombre des candidatures dépasse le nombre de joueurs maximum autorisé, les inscrits seront désignés en appliquant les directives du Vade-mecum 2020 (Cahier des charges des Grands Prix 1.2.1-4 §7).

**Note 1 :** La Ligue du Centre-Val de Loire dispose de wild cards, incluses dans le nombre total de participants.

**Note 2 :** L'ordre des Mérites et l'index seront pris en compte à la date du **23 AOUT 2020**.

Les joueurs licenciés d'une fédération étrangère devront fournir une attestation d'index à cette date.

**Départage :** Le départage pour la 1ère place se fera en play-off trou par trou sur les trous désignés par le comité de l'épreuve. Autres places : départage selon plan informatique de la ffgolf.

**Départs :** Le tirage des départs sera réalisé conformément aux directives du Vade-Mecum 2020.

#### 3- INSCRIPTIONS

Inscriptions uniquement par courrier, accompagnées du droit d'engagement à **partir 01 juin 2020 et jusqu'au 23 Aout 2020 à 20 heures**, seront adressés à l'adresse figurant dans le cadre en haut de page.

Droits d'engagement : (journée d'entraînement comprise) 80€ ou 40€ pour les membres du club ou abonnés d'un golf Gaia Concept.

La liste des participants retenus sera communiquée à la Ligue avant le **28 Aout 2020** à 12h.

**Tout joueur déclarant forfait après la date limite d'inscription reste redevable du droit d'engagement.**

#### **4- JOURNÉE D'ENTRAÎNEMENT**

La journée d'entraînement est prévue le Lundi 7 Septembre, sur réservation des départs au Golf.

#### **5- REMISE DES PRIX**

Mercredi 9 Septembre, 30 minutes après la fin de la compétition et suivie d'un cocktail.

Classement en brut uniquement.

Trophée aux 1er, 2ème et 3ème des classements Généraux Hommes et Dames.

#### **6- COMITÉ DE L'ÉPREUVE**

Sur nécessité, le comité de l'épreuve se réserve le droit de modifier le présent règlement.

Sa composition sera affichée sur le tableau officiel